

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jules MICHEL

Saint Maurice et la Légion Thébéenne (Suite)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1902, tome 4, p. 293-320

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

SAINT MAURICE

ET LA

LÉGION THÉBÉENNE

PAR

Jules Michel

(Suite)

Le culte de saint Maurice et de ses compagnons pendant le IV^e siècle.

Les Chrétiens du Valais.

Saint Martin et saint Germain.

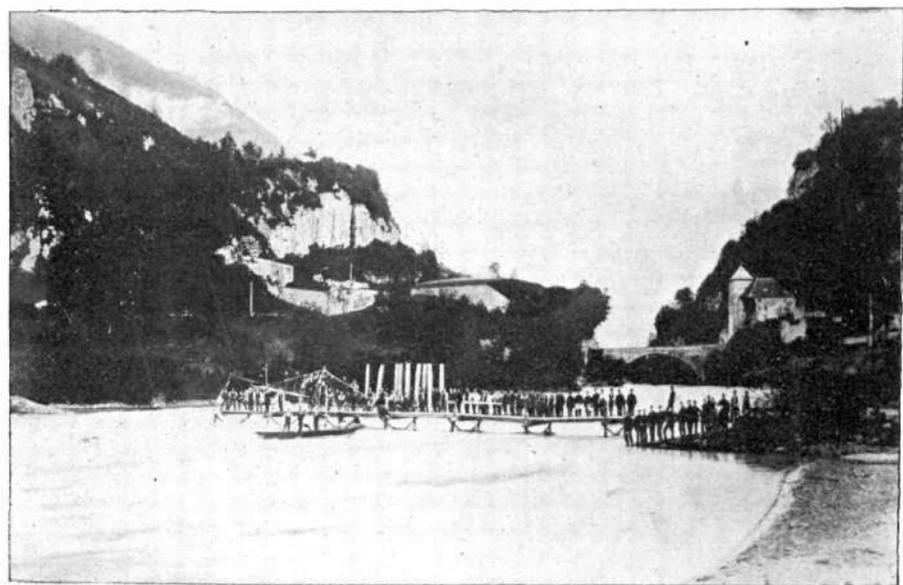
Maximien, impatient d'arriver à Brindes, poursuivit sa marche avec son armée et franchit les Alpes Poenines sans plus s'occuper des victimes qu'il laissait derrière lui. Leurs restes furent recouverts de terre sur le lieu même du martyre par leurs frères, les Chrétiens du Valais. Nous avons vu précédemment que le Christianisme y était implanté à cette époque, qu'il y avait une église à Sion, comme il y en avait une à Genève avant 302.

Si, à Sion, dans une localité écartée, loin de la grande voie qui conduisait d'Italie dans le Nord de la Gaule, il y avait une Chrétienté nombreuse, à plus forte raison devait-il en être de même à Octodure et à Agaune, où passaient les voyageurs appelés par leurs affaires de l'une à l'autre des provinces de l'Empire.

On sait que, vers le milieu du III^e siècle, l'Italie envoya de nombreux apôtres porter l'Évangile dans les cités florissantes de la Gaule Septentrionale, où ils fondèrent tant de sièges épiscopaux célèbres, première étape de la conversion de cette province policée qui devait mériter un jour le nom glorieux de fille aînée de l'Église.

Beaucoup de ces vaillants missionnaires devaient traverser les Alpes Pœnines pour venir en Gaule ; ils semèrent sur leur route, dans les villes tout au moins la bonne nouvelle, et, d'ordinaire, on peut reconnaître le trajet qu'ils ont suivi aux fruits qu'ont laissés leurs prédications.

C'est ce qui se passa dans la partie inférieure de la vallée du Rhône ; c'est ce qui explique comment, au lendemain du massacre de la Légion Thébéenne, il se trouva dans le Valais des Chrétiens empressés à rendre les derniers devoirs à ces héros de la Foi ; mais on comprend aussi comment, terrifiés par cette horrible exécution, en présence des ruines de leurs églises, détruites quelques mois après les ordres des Empereurs, ils durent dissimuler leur zèle pieux et se contenter peut-être de conserver chez eux des



linges imbibés du sang des martyrs, comme cela se pratiquait d'ordinaire.

Tant que dura la persécution, ils ne purent faire autre chose que de veiller sur le précieux dépôt qui leur était confié, sans oser honorer les martyrs d'un culte public et sans prétendre élever un sanctuaire pour abriter leurs restes. Mais ils faisaient le récit de ces morts héroïques aux fidèles que leurs affaires appelaient à traverser les Alpes Pœnines et qui passaient nécessairement devant le champ du martyr, que longeait la voie romaine.

Ainsi se transmit la tradition et se répandit au loin la renommée des martyrs Thébéens. Les nombreux pèlerins, les Romiers qui se rendaient de la Gaule en Italie pour vénérer, à Rome, les restes des Apôtres, prirent l'habitude de venir s'agenouiller sur le lieu du supplice de saint Maurice et de ses compagnons.

Cependant les suites de la persécution s'effaçaient peu à peu ; malgré la mauvaise volonté de Julien, l'Église reprenait confiance. C'est alors que, vers 350, nous voyons apparaître saint Théodore ou Théodule, le premier évêque connu du Valais.

Un des premiers soins de Théodore, nous dit saint Eucher, fut de relever les corps des martyrs Thébéens pour les déposer dans un sanctuaire où ils pussent être dignement honorés. Car les alluvions du torrent voisin du lieu du supplice recouvraient peu à peu les tombes de saint Maurice et de ses compagnons, et l'on pouvait craindre que leur mémoire ne s'effaçât en même temps que disparaîtrait toute trace de leurs restes.

Théodore fit construire à Agaune même une basilique adossée à l'immense rocher qui domine la ville. C'était comme un hangar avec une toiture à un seul pan, œuvre bien modeste d'une chrétienté qui venait d'être si longuement éprouvée par la persécution.

La date de cette construction peut être précisée, grâce à un rapprochement assez curieux dont le récit de saint Eucher fournit les éléments. Saint Eucher rapporte, entre autres, deux miracles qui se passèrent sur le tombeau des martyrs. L'un est la guérison d'une femme qui appartenait à une famille distinguée et était atteinte de paralysie des jambes ; l'autre est la conversion d'un ouvrier païen, châtié d'une manière miraculeuse pour avoir travaillé un dimanche à la construction de la basilique des martyrs.

L'Empereur Constantin avait interdit le travail du dimanche par une loi datée de l'année 321. Cette loi fut rapportée en 351 par Maxence, puis promulguée à nouveau en 367 par Valentinien I. Dès lors, c'est entre 351 et 367 qu'il fut loisible aux païens eux-mêmes de travailler le dimanche aux édifices publics, et on doit placer peu après l'année 360 l'événement rapporté par saint Eucher.

A partir du moment où fut élevée la basilique d'Agaune, on vit affluer plus que jamais autour des reliques des martyrs des fidèles venant de différents lieux et de diverses provinces.

Ils apportaient, nous dit encore saint Eucher, des présents d'or et d'argent et d'autres choses précieuses pour l'honneur et le service des Saints et, sans

doute, ils emportaient des reliques, dont la possession était si ardemment convoitée.

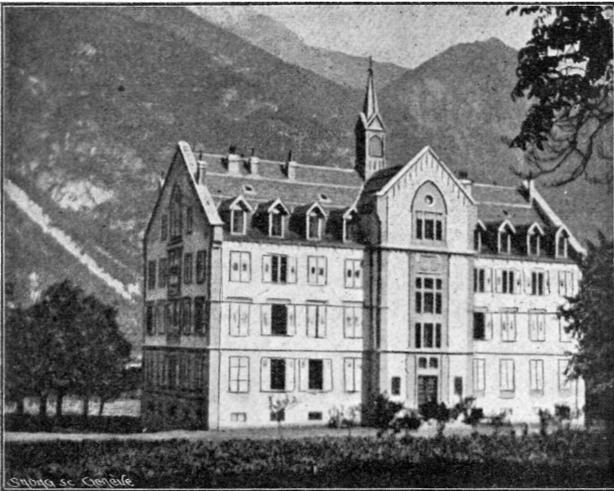
C'est vers cette époque que se place le passage à Agaune d'un saint illustre entre tous, d'un ancien légionnaire Romain, de saint Martin, l'apôtre des Gaules. On sait que saint Martin alla deux fois à Rome. Une première fois il y accompagna l'Évêque de Trêves, saint Maximin ; la seconde fois, au retour de son voyage en Pannonie, il passa par Rome, dans l'espoir d'y rencontrer son maître saint Hilaire, qu'il ne rejoignit qu'à Poitiers en 360.

Il est vraisemblable que saint Martin se sera arrêté dans ce voyage à Agaune pour vénérer les reliques des saints Martyrs, dont il connaissait l'histoire. Une légende, entourée de circonstances merveilleuses, s'est accréditée, à partir du XII^e siècle, dit Lecoy de la Marche, sur le séjour de saint Martin à Agaune ¹.

« Le Pontife, dit la légende, qui le suppose déjà évêque, revenait de Rome ; il s'arrêta au monastère d'Agaune fondé depuis peu. N'ayant pu obtenir dans ce couvent des reliques des saints martyrs immolés près de là, il alla prier sur le champ du supplice. Avec un couteau il souleva l'herbe qui lui apparut toute couverte d'une rosée rouge. Il remplit aussitôt de ce sang, miraculeusement rendu par le sol qui l'avait bu, plusieurs fioles de verre qui lui furent apportées par un ange. » Une de ces fioles aurait été déposée par lui dans la cathédrale de

¹ Lecoy de la Marche. Vie de saint Martin, page 221.

Tours, une autre dans celle d'Angers et une troisième dans l'Église de Candes, érigée par ses soins au confluent de la Vienne et de la Loire. Il en aurait même laissé une quatrième à Agaune, dont les moines se seraient alors empressés de lui remettre des reliques de saint Maurice et de ses compagnons.



Maison-Mère des Religieuses de Saint-Maurice

La seule conclusion à tirer de cette légende, c'est que saint Martin accomplit lui aussi le pèlerinage d'Agaune. Il en rapporta des reliques qui lui servirent plus tard à consacrer au vaillant chef de la Légion Thébéenne les trois églises dont il vient d'être question. Quand Grégoire de Tours fit reconstruire sa cathédrale qui venait d'être incendiée, il retrouva dans une châsse d'argent les reliques de saint Maurice que

son prédécesseur avait déposées dans la basilique primitive.

La légende dont il vient d'être question suppose qu'il y avait alors un monastère au voisinage de la basilique des martyrs. Rien ne permet d'en affirmer l'existence dès cette époque. Il est probable que saint Théodore confia la garde des reliques à des prêtres demeurant auprès du sanctuaire, que des hôtelleries s'élevèrent autour pour recevoir les pèlerins. Mais cela n'implique point l'idée d'un couvent, où se trouvent réunis des moines vivant en communauté sous un supérieur, avec une règle bien déterminée.

Il faut arriver au milieu du V^e siècle pour trouver une mention certaine de la première communauté monastique d'Agaune.

Cinquante ans environ après saint Martin, un autre personnage Gallo-Romain fameux traversa les Alpes Pœnines et rapporta des reliques de saint Maurice et de ses compagnons. Devenu évêque un peu plus tard, comme saint Martin lui-même, il fit à son exemple élever dans sa villa un oratoire dédié à saint Maurice ; c'est là qu'il voulut être enterré. Il s'agit de saint Germain d'Auxerre, qui, né en 380 d'une famille patricienne, était allé étudier le droit à Rome. Distingué pour son mérite par Honorius, il fut chargé par lui d'un commandement militaire dans sa province natale. Peu d'années après, le 7 juillet 418, le peuple et le clergé d'Auxerre le proclamèrent évêque. Il mourut trente ans après à Ravenne, où il était allé plaider près de Valentinien la cause des habitants de

l'Armorique coupables de s'être révoltés. Son corps fut rapporté dans l'oratoire de saint-Maurice, au dessus duquel s'éleva plus tard la merveilleuse basilique de l'Abbaye de saint Germain à Auxerre.

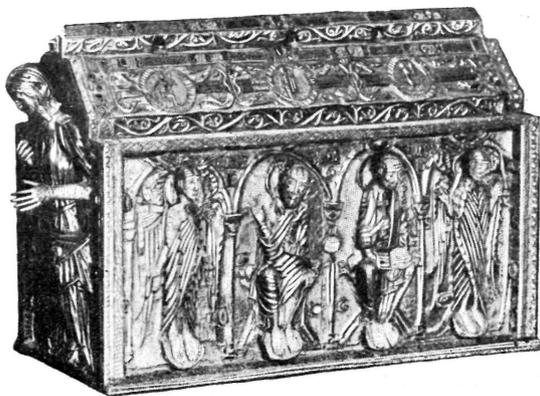
La dévotion de saint Martin et de saint Germain à l'égard des martyrs de la Légion Thébéenne, manifestée par des faits aussi éclatants que la dédicace d'églises, a une grande importance au point de vue historique. Elle prouve qu'au milieu du IV^e siècle et au commencement du V^e la tradition du martyr était établie d'une manière indiscutable ; qu'elle jouissait d'un grand crédit auprès de tous les voyageurs qui traversaient les Alpes Pœnines. Les dédicaces d'églises viennent confirmer par anticipation l'authenticité de la relation écrite au V^e siècle par saint Eucher, ce document capital pour l'histoire de saint Maurice. En présence de ces faits, constatons, en passant, combien sont vaines les prétentions des auteurs d'après lesquels la légende de saint Maurice aurait été inventée dans le courant du VI^e siècle.

Le culte de saint Maurice depuis le VII^e siècle jusqu'à nos jours

Placée sur la route de France et d'Allemagne en Italie, l'Abbaye vit passer dans ses murs de nombreux et illustres personnages. Papes, empereurs ou rois y vinrent vénérer les reliques des martyrs de la Légion Thébéenne. Le pape Etienne III en 753, Charlemagne en 782, y séjournèrent plusieurs jours. Mais cette proximité de la voie des Alpes Pœnines eut aussi pour l'Abbaye de fâcheuses conséquences ; c'est par là que pénétrèrent les envahisseurs Sarrasins qui, pendant deux siècles, semèrent la terreur dans ces contrées. En 940 le monastère était détruit entièrement et les moines dispersés. Les reliques, du moins, ainsi que le Trésor de l'Abbaye, cachées dans une caverne creusée dans le rocher, échappèrent aux déprédations des Sarrasins. Vers cette époque, saint Ulric, évêque d'Augsbourg, à qui le roi de Bourgogne avait promis un corps de martyr Thébéen, vint à Agaune. Il trouva le monastère incendié et un seul habitant préposé à la garde des ruines. Quand on sut le but de sa visite, douze moines vinrent du voisinage ; on lui ouvrit la crypte cachée et il put satisfaire sa dévotion.

Le roi Rodolphe III de Bourgogne, sur la demande de son frère Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, pansa les plaies et reconstitua le domaine de l'Abbaye dans les premières années du XI^e siècle.

Le XII^e siècle vit enrichir le Trésor de l'Abbaye de nombreux reliquaires, objets d'arts précieux, qui font encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. Mais, par contre, à cette époque disparut une table d'or, ornée de pierres précieuses, du poids de 66 marks d'or, donnée, dit-on, par Charlemagne à Saint-Maurice. Le chapitre d'Agaune consentit à laisser mettre cette table en gage par le comte de Savoie qui, avant de partir pour la croisade, avait besoin de se procurer des ressources pécuniaires. Le Comte Amédée mourut à Nicosie en 1149, et son successeur, dont les finances étaient obérées, ne put restituer la table d'or, si imprudemment engagée.



Grande Châsse de Saint Maurice
du XII^e siècle

exécutée au repoussé en argent naturel et doré

Au siècle suivant, saint Louis, revenu de la croisade, demanda à l'Abbé et au Chapitre d'Agaune des reliques des martyrs Thébéens, qu'il fit apporter en grande

pompe dans son palais de Senlis. En 1261, il donna à l'Abbaye en reconnaissance de l'envoi de ces reliques, une des épines de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, enfermée dans une charmante monstrance du XIII^e siècle, qui existe encore dans le Trésor de l'Abbaye. On conserve aussi la lettre originale de saint Louis.

Saint Louis témoigna d'une autre façon sa dévotion envers saint Maurice et ses compagnons. Il voulut avoir dans son palais de Senlis un prieuré desservi par douze chanoines venus d'Agaune. Il y fit construire, pour renfermer les reliques, une sainte Chapelle qu'on peut encore visiter. Un des corps des Martyrs thébéens, qui lui furent apportés à cette occasion, fut déposé dans la basilique de Saint-Denis, où une chapelle fut placée sous le patronage des bienheureux martyrs Maurice, Innocent et leurs compagnons.

L'Abbaye de Saint-Maurice était, comme le Bas-Valais, sous la suzeraineté des Comtes de Savoie, suzeraineté qui lui fut plus d'une fois onéreuse. C'est ainsi qu'en 1250 Pierre de Savoie vint exiger des Chanoines, qui ne purent le refuser à leur impérieux suzerain, l'anneau de saint Maurice. L'acte de donation stipule deux conditions : 1^o que l'anneau devra être à perpétuité la possession des Comtes de Savoie, au moment de leur investiture ; 2^o que le clocher de l'Abbaye sera reconstruit.

Le clocher n'a pas été reconstruit, l'anneau de saint Maurice, dérobé pendant la révolution de 1798, a été fondu, et le saphir qui l'ornait acheté par un Russe.



Saint Maurice ; Clocher de l'Abbaye

En 1410, Amédée de Savoie fonda, à l'imitation de saint Louis, dans sa résidence seigneuriale de Ripaille (de Riparia ou Ripalia, parce qu'elle était placée sur le bord du lac de Genève), un prieuré placé sous l'invocation de saint Maurice et desservi par 15 chanoines de saint Augustin placés sous la haute surveillance de l'Abbé de Saint-Maurice.

C'est là qu'en 1434 il institua le premier ordre militaire de Saint-Maurice, dont les membres devaient former comme le conseil privé de la maison de Savoie.

En 1572, après la bataille de Lépante à laquelle ses galères prirent une part mémorable, le duc de Savoie, Emmanuel Philibert, demanda au pape le rétablissement de l'ordre religieux et militaire de Saint-Maurice sur de plus larges bases.

Le pape y joignit l'ordre hospitalier de Saint-Lazare, qui était né en Palestine au temps des Croisades. A cette occasion, le duc fonda à Turin le grand hôpital des Saint-Maurice et Lazare pour recevoir les militaires malades.

Pendant ce temps, les protestants dévastaient les rives du lac de Genève. Les Bernois et les Genevois propageaient la Réforme les armes à la main. Une partie du Chablais et le Bas-Valais, réclamèrent en 1536 l'appui de l'Etat du Valais, qui les protégea efficacement. Aussi, plus heureux que saint Martin, saint Maurice ne vit pas son sanctuaire saccagé et le contenu des châsses jeté au feu.

Par suite de ces événements, l'Etat du Valais conserva la possession du Bas-Valais, qui a fait dès lors partie

intégrante de la république, puis du canton du Valais.

Mais le duc de Savoie n'avait pas consenti sans répugnance à cette cession. Il voulut du moins une compensation et obtint en 1590 du gouvernement du Valais la cession du corps de saint Maurice avec l'épée conservée à l'Abbaye. Le traité fut signé par l'évêque de Sion, comte du Valais. A peine la nouvelle de cette cession fut-elle connue des habitants de Saint-Maurice, que toute la paroisse se souleva. Ils demandaient qu'on leur laissât leur saint patron et jurèrent de mourir pour défendre ses sacrés ossements.

Les députés de la Savoie, effrayés de l'irritation des habitants, que ne pouvaient apaiser les menaces de l'évêque de Sion et du Gouvernement du Haut-Valais, se décidèrent à proposer une transaction et à laisser à l'Abbaye la moitié du corps de saint Maurice.¹

Les reliques, ainsi arrachées de force au Valais, furent transportées processionnellement à Turin et déposées dans la cathédrale le 15 janvier 1591. Ce fut l'occasion de grandes cérémonies et depuis cette époque on fête solennellement le 15 janvier dans tous les Etats Sardes.²

Le trésor de l'Abbaye eut encore à subir deux épreuves redoutables.

En 1798, la France s'était emparée du Valais. Fidèles à leurs habitudes, les représentants du Gouvernement révolutionnaire exigèrent la remise de tous les objets

¹ Bernard, t. 1, p. 350.

² L'épée de saint Maurice est depuis 1858 dans le musée d'armes de Turin.

d'or et d'argent du Trésor de Saint-Maurice. Grâce à une fraude pieuse, aidée sans doute de la connivence des autorités locales, tous ces objets furent dérobés par de soi-disant voleurs pendant la nuit qui précéda la date fixée pour la remise aux délégués de la Révolution. Des habitants sûrs furent chargés de cacher le précieux dépôt, qui fut réintégré dans le Trésor de l'Abbaye lorsque la sécurité fut revenue.

Grâce à eux, nous sommes restés en possession des reliques et des merveilleux objets d'art où elles sont renfermées.

Les recherches critiques sur le martyre de la Légion Thébéenne. — Les difficultés. — Les réponses.

Depuis le XVII^e siècle les érudits ont fait des efforts considérables pour réunir et contrôler les documents relatifs au martyre des soldats de la Légion Thébéenne, afin de répondre aux objections auxquelles pouvait donner lieu le récit de leur Passion tel qu'il avait été transmis par la tradition.

Trois points principaux sont devenus depuis cette époque un sujet de discussions souvent passionnées. Quelle est la date du martyre de saint Maurice et de ses compagnons ? Quel était le nombre des soldats de la Légion Thébéenne enveloppés dans le massacre d'Againe ? Enfin, quel est le degré de créance à accorder à la tradition elle-même ? Le martyre est-il un fait réel, ou bien est-ce seulement une légende fabriquée peu à peu par l'imagination populaire, ou mieux encore par l'avidité des moines du VI^e ou du VII^e siècle ?

Deux documents, comme nous l'avons dit, de valeur bien inégale, nous sont parvenus sur le martyre de la Légion Thébéenne. Le premier, le récit de saint Eucher, ne donne aucune indication de date. Il suppose seulement que le refus d'obéissance a été provoqué par l'annonce d'une persécution contre les chrétiens. Les soldats, dociles à la voix de leurs chefs, ont répondu à l'Empereur qu'ils ne pouvaient se prêter à pareille besogne, pour laquelle ils n'avaient point été recrutés ; qu'eux-mêmes étaient Chrétiens.

Le second document postérieur d'un siècle à la lettre de saint Eucher, celui qu'on connaît sous le nom de Légende du Moine Anonyme d'Agaune, donne une date précise, en rapportant que Maximien était parti pour châtier les Bagaudes insurgés dans le Nord de la Gaule, qu'il avait emmené dans son armée une Légion Thébéenne et qu'après avoir traversé le Mont Joux, il avait exigé de ses soldats le serment d'exterminer les Chrétiens.

C'est en 286 que les Bagaudes ont été écrasés à Saint-Maur-les-Fossés près de Paris; aussi cette date a-t-elle été acceptée sans difficulté jusqu'au XVI^e siècle. Mais, quand les protestants voulurent attaquer le culte de saint Maurice et de ses compagnons, il leur fut facile de relever des contradictions dans la Légende.

En 286, sous Dioclétien, il n'est question nulle part de persécution contre les Chrétiens; les Bagaudes, d'ailleurs, ces troupes de paysans qui, exaspérés par les exactions du fisc Romain, préférèrent mourir les armes à la main, plutôt que de mourir de faim, ne pouvaient être Chrétiens; On sait qu'un siècle plus tard, au temps de saint Martin, la plupart des habitants de la campagne, dans la Gaule, étaient encore païens.

En outre, pour que la Légion fût massacrée, il fallait qu'elle fût déjà formée, et, comme nous l'avons vu, ce n'est qu'entre 292 et 297 qu'on peut placer le recrutement des Thébéens et leur incorporation dans l'armée Romaine.

Ajoutons encore que la Légende, fidèle sous ce rapport

aux procédés caractéristiques des produits de l'imagination populaire¹, a voulu faire des soldats Thébéens des pèlerins qui, suivant la coutume du VI^e siècle, seraient passés à Jérusalem, puis à Rome, où ils auraient été confirmés dans la foi par le pape Marcellin. Autre anachronisme : car le pape Marcellin a occupé le siège pontifical de 297 à 304. Les protestants avaient donc beau jeu pour taxer de fable le martyre dont la date était fixée à l'année 286.

Mais la découverte à Condat (Saint-Claude) dans le Jura, du texte même de saint Eucher, les savants travaux de Dom Joseph de Lisle, abbé des Bénédictins de Nancy, et surtout ceux de M. de Rivaz, permirent de proposer l'année 302 comme répondant seule aux deux conditions. que suppose le récit de saint Eucher, savoir : l'existence avérée d'une Légion Thébéenne, et la publication d'édits spéciaux de proscription contre les militaires, édits antérieurs à la persécution de 303.

Ainsi se trouvèrent ruinés les arguments des protestants. Les Bollandistes et la plupart des auteurs qui ont traité du martyre de saint Maurice depuis l'apparition du livre de M. de Rivaz ont adopté la date de 302 pour le massacre des soldats de la Légion Thébéenne à Agaune.

En ce qui concerne le nombre des victimes de ce tragique événement, on s'est étonné qu'une légion

¹ Nous en avons signalé un autre exemple dans la transformation du chiffre 6600 en 6666. Plus tard encore, dans les chansons de geste du cycle de Charlemagne, le grand empereur devra lui aussi passer par Jérusalem.

entière de 6600 hommes ait pu camper dans l'étroite plaine d'Agaune, et surtout que cette légion ait été massacrée jusqu'au dernier homme.

Ce que dit saint Eucher, c'est qu'on appelait Légion un corps de 6600 hommes portant les armes. Il ne dit pas expressément qu'au moment du massacre la légion était complète ; il ne dit même pas que tous les soldats qui étaient présents aient été massacrés jusqu'au dernier et qu'aucun n'ait pu s'échapper. Il dit même le contraire, puisqu'il rapporte que les martyrs de Soleure, Ours et Victor avec leurs compagnons, doivent avoir appartenu à la Légion dont saint Maurice était le chef.

Aussi beaucoup de bons esprits ont pensé qu'il pouvait en être d'une légion romaine comme d'un régiment de nos armées modernes, dont l'effectif n'est jamais au complet et qui, réduit au tiers ou au quart, porte toujours le nom du régiment et conserve le numéro sous lequel il est officiellement désigné. Les hommes du métier estiment qu'après quelques jours d'entrée en campagne, il ne faut jamais compter sur plus des deux tiers de l'effectif d'un régiment. A plus forte raison devait-il en être ainsi pour la Légion Thébéenne, amenée du fond de l'Egypte sur les bords du Rhin. Peut-être même était-elle réduite de moitié ? C'est à ce sentiment que s'est rangé M. Paul Allard dans son histoire des persécutions.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons vu, dans le chapitre qui donne les déplacements de la Légion Thébéenne, qu'un certain nombre de Thébéens, effrayés

par l'annonce des persécutions contre les soldats Chrétiens, se sont détachés du corps principal de l'armée ; qu'ils ont été poursuivis et mis à mort à Trêves, Cologne, Rome, Zurich, Soleure, Turin, etc. soit avant, soit après le 22 septembre. Si l'on fait le total du nombre des soldats Thébéens ainsi martyrisés, d'après les traditions locales, on arrive à un chiffre de plus de 2000. La Légion sous le commandement de saint Maurice arrivée dans la plaine d'Agaune se serait ainsi trouvée considérablement réduite et, par suite, la portée de l'objection énoncée plus haut est singulièrement diminuée.

Rien cependant n'autorise à émettre une opinion ferme dans ce sens. La tradition locale interprète le récit de saint Euçher en supposant que la Légion était au complet et maintient le chiffre de 6600 pour celui des soldats massacrés pour la Foi à Agaune en 302.

Au fond, peu importe le nombre même des victimes, si la réalité du martyre demeure sans être contestée. Mais elle l'a été elle-même à plusieurs reprises, depuis l'époque où les Centuriateurs de Magdebourg, ont attaqué les martyrs et les miracles et traité d'idole saint Maurice, patron de Magdebourg.¹

¹ Les centuriateurs de Magdebourg eurent au XVI^e siècle la prétention de refaire l'histoire de l'église conformément aux passions protestantes. Cette œuvre historique fut divisée en sections dont chacune embrassait un siècle. De là, la dénomination de l'entreprise qui fit paraître 13 centuriers. Aux attaques partiales des centuriateurs le cardinal Baronius répondit par un travail colossal, ses « *Annales Ecclésiastiques* » basées sur l'étude sérieuse des sources historiques et conformes aux règles d'une saine critique. L'œuvre de Baronius comporte 12 volumes in-folio.

On peut dire que tous les arguments des adversaires du martyr de saint Maurice ont été réunis par un pasteur protestant nommé Dubourdieu dans un petit livre publié en 1705 et intitulé « Dissertation critique » :

Dubourdieu, attaché à la légation de Savoie en Angleterre, se trouva un jour, à Turin, obligé par ses fonctions d'assister aux fêtes données en l'honneur de saint Maurice. Saisi d'indignation à la vue de ces cérémonies superstitieuses, lui semblait-il, il se promit de travailler de tout son pouvoir à déraciner de pareilles croyances dans l'esprit de ses contemporains.

Il commença par relever les anachronismes que nous connaissons dans la légende du moine anonyme d'Agaune ; il dénonça également des contradictions dans une copie erronée de l'acte de fondation de saint Sigismond, et il en conclut que la Légende de saint Maurice avait été imaginée par les moines à la fin du VI^e siècle ou au commencement du VII^e siècle.

Pour lui répondre, Dom de l'Isle alla consulter les archives de l'Abbaye de Saint-Maurice. Il y trouva le véritable texte de la fondation de saint Sigismond ; à l'aide de ce texte et de celui de la lettre de saint Eucher, il n'eut pas de peine à réfuter complètement les assertions de Dubourdieu à ce sujet, et personne maintenant n'oserait les soutenir.

Restait une autre partie des arguments que faisait valoir Dubourdieu : c'est le silence des auteurs contemporains du martyr d'Agaune, tels que Eusèbe et Lactance, et le silence également des auteurs contemporains

de saint Eucher, tels que Sulpice Sévère, Orose et saint Ambroise.

Cet argument négatif est le seul auquel se rattachent maintenant les adversaires du martyr de saint Maurice ; c'est celui qu'a encore répété dans ces dernières années M. Duruy dans son Histoire des Romains.

Cependant les Bollandistes, au siècle dernier, ont montré l'inanité de cet argument négatif, en présence du témoignage formel d'un personnage de la valeur de saint Eucher, témoignage corroboré par les actes du martyr de saint Victor de Marseille, qui sont du commencement du V^e siècle, et corroboré surtout par le fait de la consécration d'églises à saint Maurice par saint Martin et saint Germain d'Auxerre dès le IV^e et le commencement du V^e siècle.

M. Paul Allard, dans son magistral ouvrage sur l'histoire des persécutions, a repris la thèse des Bollandistes et montré combien peu il faut faire état du silence de certains auteurs de l'antiquité. Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici quelques extraits de l'argumentation de M. Paul Allard.

« Saint Ambroise mourut en 397; il est antérieur d'un demi-siècle à saint Eucher ; Sulpice Sévère composa son Histoire sacrée vers 400, Orose son Histoire Universelle en 417. Ils sont presque contemporains de saint Eucher, qui mourut en 450. Séparés de lui par si peu d'années, leur témoignage ne saurait, en bonne critique, prévaloir contre son affirmation....

« On cherche d'ailleurs pourquoi saint Ambroise, qui n'a jamais écrit sur des persécuteurs et les persécutions,

qui n'a jamais parlé des martyrs qu'incidemment et par occasion, aurait fait une allusion quelconque aux martyrs Thébéens, étrangers à nos églises de Milan. Quant à Sulpice Sévère et à Orose, ils sont bien eux des historiens. Mais Sulpice Sévère déclare avoir omis volontairement un grand nombre de martyrs ; Orose n'en nomme aucun ».

« Restent Eusèbe et Lactance, qui tous deux ont assisté à la dixième persécution et en ont écrit l'histoire. Mais Eusèbe n'est pas ici un témoin des choses de l'Occident. Racontant les persécutions précédentes, il s'était servi de documents rassemblés par lui, avait mis à profit sa riche collection d'actes des Martyrs et donné sur ceux des contrées Occidentales des renseignements trop peu nombreux, quoique parfois du plus haut prix. On ne saurait cependant écrire l'histoire d'aucune persécution, si l'on n'avait que le livre d'Eusèbe.

« Pour la dernière persécution, celle dont il fut témoin, les lacunes sont plus grandes encore et comme systématiques. Ce n'est plus une histoire, ce sont en quelque sorte des souvenirs personnels . . . On croirait, en le lisant, que, à la fin du III^e et au commencement du IV^e siècle, les fidèles d'Asie seuls ont donné leur sang pour le Christ.

« L'absence de toute allusion dans Lactance surprendra davantage, car Lactance a vécu en Occident. Mais, au moment où périrent les Thébéens, il était encore soit en Afrique, soit en Nicomédie ; il ne vint à Trêves qu'en 315. Le dessein de son livre sur la mort des

persécuteurs exclut du reste les détails. Il peint à grands traits les souverains qui ont attaché l'Église, marque les événements politiques au milieu desquels se sont développées les persécutions ou qui ont amenés les catastrophes où apparaît la main divine ; mais son but n'est point de célébrer l'héroïsme des martyrs ; aussi décrit-il le caractère général des persécutions, plutôt qu'il n'en raconte les touchants ou terribles épisodes.

« Si l'on persiste à s'étonner que Lactance qui vécut en Occident n'ait point conservé le souvenir du massacre d'un corps de soldats chrétiens dans les Alpes, on s'étonnera sans doute que ni le même historien qui vécut aussi en Orient, ni Eusèbe qui y séjourna pendant toute la persécution n'aient songé à nous apprendre le nom d'une ville d'Asie à laquelle tous deux font allusion et qui fut brûlée avec tous ses habitants parce qu'ils étaient Chrétiens¹.

L'authenticité des œuvres d'Eucher est bien établie par la critique contemporaine. La relation qu'il nous a laissée du martyr de saint Maurice et de ses compagnons est un monument d'une importance considérable, élevé en leur honneur et attestant la réalité du martyr. On peut en dire autant de l'oratoire élevé

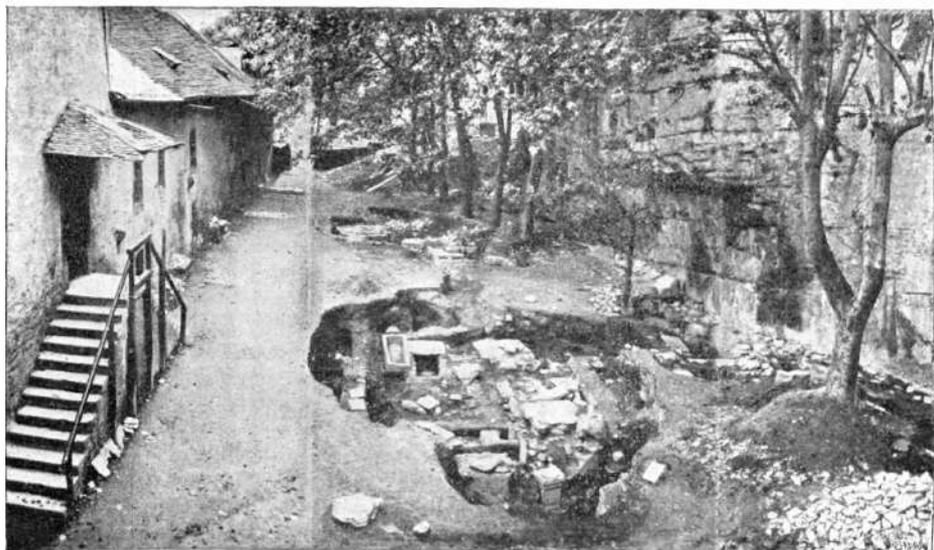
¹ M. Paul Allard ajoute que les habitudes des écrivains de l'antiquité ressemblaient peu aux nôtres. Si nous n'avions que les livres d'auteurs contemporains qui vivaient cependant en Italie, nous ignorerions jusqu'au nom des localités enfouies en 79 sous la cendre du Vésuve. Pline écrit deux lettres pour raconter la mort de son oncle victime de l'éruption volcanique, il ne dit rien des villes qui périrent en même temps que le célèbre naturaliste.

par saint Germain à Auxerre. Car, si l'on pourrait, à la rigueur, suspecter de trop de crédulité saint Martin, le légionnaire de Pannonie, on n'en saurait dire autant des deux hauts fonctionnaires de l'Empire Romain qui se sont faits les avocats et les témoins de saint Maurice devant la postérité. On ne peut les soupçonner d'avoir agi à la légère et de s'en être laissé imposer sur place par une tradition mensongère remontant à quelques années à peine.

Depuis cette époque, commencement du V^e siècle, les documents écrits se multiplient, forment une chaîne ininterrompue de témoignages en faveur de la tradition, et justifient la pieuse fidélité avec laquelle est honorée la mémoire des martyrs de la Légion Thébéenne dans l'antique Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

A défaut des documents écrits, les pierres elles-mêmes viendraient attester l'ancienneté et la continuité de la tradition. Si le clocher de l'Abbaye ne paraît pas remonter plus loin que le commencement du XI^e siècle, si les bâtiments de l'Abbaye, nombre de fois dévastés par les invasions ou ruinés par les incendies, appartiennent à des époques plus modernes encore, les fouilles entreprises depuis 1896 sur l'emplacement des anciennes basiliques ont mis au jour des débris de constructions et des inscriptions remontant comme nous l'avons dit à l'époque mérovingienne.

Ces fouilles ont aussi amené la découverte d'inscriptions romaines qui prouvent l'importance du poste fortifié sur l'emplacement duquel est construite la petite



Emplacement des anciennes basiliques. Champ des fouilles en 1897.
(Ancienne cour du Martolet)

ville de Saint-Maurice. L'une de ces inscriptions même établit nettement que les anciens Helvètes lui avaient donné le nom d'Acaunum et que ce nom lui avait été conservé par les Romains. *Fin*